

Remise des insignes de Chevalier dans  
l'Ordre National du Mérite au  
Docteur Michel BASUYAUX

Samedi 2 Février 1985

L'occasion m'est offerte aujourd'hui  
de célébrer l'estime, l'amitié qui me lient au  
Docteur Basuyaux.

Vous me permettrez, Docteur, tu me  
permettras, mon Cher Michel, de dire à quel point  
cette cérémonie me paraît revêtir un caractère  
particulièrement agréable, celui d'une véritable  
fête de l'amitié, et en définitive, chacun le  
ressent bien ici, une fête de famille.

Je tenais dès maintenant à le souligner,  
Cher Michel, non seulement au nom de notre amitié, <sup>si</sup>  
ancienne - puisqu'elle est née sur les bancs de le collège  
l'école - mais aussi en présence de ton épouse, de  
tes filles, que je salue, au milieu de tous ces amis  
qui ont tenu, en cette circonstance, à te témoigner  
leur estime et leur affection.

*half  
à peu près  
à l'heure  
et au moment  
de l'anniversaire*

.../...

Notre amitié, au Cateau, ...

- à l'abri, en la clôture -

1940

- 5<sup>e</sup> / le + jeune -

nom.

debut juin -

enfants-nains

→ 1950 -

enfants-nains

introduire en enfantinage  
nos deux qualités  
enfants-nains -

mais en échec -  
et amitié avec la

la révolution -  
per ce j'aspirerai à

les deux de  
nos enfants-nains

daurs

acte de l'assentement

C'est le  
cas de l'affection

Mais cette cérémonie dépasse nos personnes et notre amitié. ~~et pourraient la placer~~  
~~avec le rite de la consécration et de la~~  
~~marie~~

C'est pourquoi, vous permettrez que je redevienne, sans cesser d'être un ami, le Maire de Lille.

Monsieur le Recteur,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Monsieur le Recteur Debeyre

Mesdames, Messieurs,

La République a tenu à honorer l'un de ces citoyens parmi les plus remuants, l'un des plus chahuteurs sans doute, de l'ordre établi, un homme résolument moderniste et de son temps, parce qu'il a su comprendre, avant d'autres . . . . . le prix de la détresse humaine et l'obligation morale de contribuer à l'éviter, dans l'exercice quotidien de la médecine.

Cela, il ne l'a certes pas fait dans les règles, mais toujours, curieusement, avec une année d'avance sur le Législateur.

La contraception n'a été légale qu'en 1961 ; le Docteur Basuya en introduisit la pratique dès 1960 dans son Cabinet.

Il a certes été montré du doigt, alors qu'il pratiquait la contraception, alors qu'il organisait l'éducation sexuelle dans le cadre du Planning Familial au côté de confrères réticents et réservés, alors qu'il se battait pour l'ouverture au C.H.R. de Lille d'un centre d'I.V.G., qui fut d'ailleurs rendu possible grâce au Professeur Deminatti, que je salue ici.

Il a été montré du doigt, mais c'est parce qu'il montrait le chemin.

La tâche a été ardue, pour un jeune médecin, Lauréat de la Faculté, ancien Attaché des Hôpitaux, de se situer d'embrée à la marge, parce qu'il agissait selon sa conscience.

Il a fallu que le Docteur Basuya<sup>x</sup> soit obstiné, en des temps difficiles, pour oser sortir la sexualité, la contraception et l'avortement de leurs ghettos.

Le début de la carrière du jeune médecin qui ouvre en 1960 un cabinet de généraliste aurait pu être banal. Mais, voilà notre médecin n'a pas consenti à renvoyer à leur destin de jeunes filles enceintes éplorées, s'est risqué à braver les menaces du Conseil de l'Ordre, à placer des stérilets de contrebande, à envoyer ses patientes aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne. *Et a pris, en conseil à, ses responsabilités -*

L'idée fait pourtant son chemin et la loi vient au secours du médecin batailleur. Après la contraception, qui est votée par le Parlement, voici que l'éducation sexuelle est autorisée à pénétrer dans les lycées et voici qu'en 1974, le Ministre de la Santé sanctionne cette inébranlable volonté en agréant le Centre d'orthogénie que Michel Basuya<sup>x</sup> installe sous des combles, rue Faidherbe à Lille, ~~à l'ombre de l'église St-Maurice~~, avec l'appui important de la municipalité et du Conseil Général du Nord.

Une action continue parce que sûre de ses principes :

Administrateur national, vous avez été Président Régional du mouvement français pour le Planning Familial pendant plus de 15 ans, de 1961 à 1976, et vous avez formé des formateurs, réuni des parents d'élèves afin de favoriser l'information et l'éducation sexuelle.

Administrateur-Fondateur de l'Institut Français d'Etudes, de Recherche pour l'éducation sexuelle et la Planification familiale, membre du Comité de Rédaction de la revue nationale, "Contraception - Fertilité - Sexualité", vous avez compris que le devoir d'un médecin était aussi d'écouter et de rassurer.

Vous vous attacherez sans doute à nous expliquer les motivations personnelles de ce choix, mais je voudrais surtout souligner l'exceptionnelle qualité du travail que vous avez accompli à la tête du Planning Familial, pour que soient évités bien des drames, pour favoriser l'information et pour aider les hommes et les femmes à prendre les responsabilités personnelles de leur choix, sans aucun didactisme.

On ne le dira jamais assez, le Planning Familial a d'abord été créé pour lutter contre l'avortement clandestin ; il cherche aujourd'hui à éviter aussi que l'I.V.G. ne soit considérée comme une méthode de contraception, en favorisant l'information, en aidant à la réflexion, en ne prenant jamais de décision sur place, bref en tentant de remplacer les maternités de hasard par des maternités volontaires.

Le public de ce jour n'est pas étranger à ces actions et à vos principes, puisque cette cérémonie fait suite à l'Assemblée Générale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale, dont vous êtes, mon cher Ami.

Si le planning familial est un élément de libération par rapport à toute morale imposée, la liberté ainsi acquise est aussi la liberté des consciences. Et force est de constater que ce sont les mêmes hommes qui mènent le double combat :

• responsabiliser les hommes et les femmes par rapport à eux-mêmes, sans imposer pour autant de règle morale ou philosophique, instituer une école de dialogue, en toute impartialité positive. Le combat pour la laïcité procède d'une démarche analogue.

C'est pourquoi l'action du Docteur Michel Basuyaux se prolonge au delà de la politique pratique médicale.

Vous avez été en quelque sorte un précurseur. Vous êtes aujourd'hui suivi dans votre pratique et votre démarche par nombre de personnes.

C'est donc à l'action de novateur du Docteur Basuyaux que je voudrais rendre hommage aujourd'hui. C'est, plus simplement - et cet itinéraire a été difficile - à un honnête homme, à un homme courageux, qui a toujours agi selon sa conscience, selon les raisons du cœur qui sont aussi, le Législateur en témoigne désormais, les lois de la raison.

Michel Basuya~~x~~, au nom du Président  
de la République, nous vous faisons Chevalier dans  
l'Ordre National du Mérite.